



Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

SOMMAIRE

Introduction	3
Objectifs 2017 de la CLE de l’Audomarois.....	4
Travail réalisé par la Commission Locale de l’Eau de l’Audomarois	4
1. Respect du SAGE Audomarois : suivi de l’application des mesures du SAGE sur le territoire	4
2. Mise en œuvre du SAGE	5
a. Programme « ressource en eau »	5
b. Etude de la qualité de l’eau du marais audomarois	6
c. Délimitation des Zones à enjeux environnementales.....	6
3. Fonctionnement de la CLE	7
Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE de l'Audomarois sur la période juillet – décembre 2016 :	9
Conclusion	10

Introduction

Le document présenté ici correspond au **rapport d'activités de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois** sur l'année 2017.

Il s'agit dans un premier temps de faire le point sur les objectifs fixés par la CLE sur cette période, puis d'identifier les différentes actions qu'elle a pu mener pour mettre en œuvre les mesures du SAGE et par conséquent, atteindre ses objectifs annuels.

Les missions de la CLE en phase de mise en œuvre sont très diversifiées et peuvent être scindées en plusieurs thématiques générales qui sont les suivantes :

- suivre l'avancement des programmes d'actions liés au SAGE,
- communiquer sur les résultats obtenus notamment par le biais de l'évaluation annuel du SAGE,
- lancer de nouveaux projets pour mettre en œuvre les programmes d'actions définis dans le SAGE,
- vérifier la compatibilité des nouveaux projets avec les mesures définies dans le SAGE,
- assurer le suivi des relations avec les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain.

Objectifs 2017 de la CLE de l'Audomarois

Les objectifs de la CLE pour cette période étaient principalement liés à la poursuite des études complémentaires à l'étude sur la ressource en eau et au lancement d'une étude sur la qualité de l'eau du marais audomarois.

Travail réalisé par la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois

1. Respect du SAGE de l'Audomarois : suivi de l'application des mesures du SAGE sur le territoire

Participation de la CLE aux comités de pilotage sur le territoire

- Suivi et participation aux différents programmes de travail du SmageAa
 - o Programme d'action de prévention des inondations
 - o Restauration de la continuité écologique
 - o Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI)

- Suivi et participation aux différents programmes de travail du PNRCMO en lien avec l'eau
 - o Comité de pilotage Agriculture Biologique
 - o Observatoire de la biodiversité
 - o GT Marais
 - o Comité de suivi N2000 marais audomarois

- Suivi de la RNN Romelaere

- Suivi des réunions des documents d'urbanisme

- Suivi des projets européens/ Interreg

- Projet Prowater : validation en tant qu'observateur du projet
 - Interreg 2 Seas : Worklab 3.1 Programme which deals with Climate change adaptation, in link with heavy rainfall and severe droughts phenomena.
- Suivi des démarches sur la gestion des eaux pluviales :
 - Réunion de l'ADOPTA le 29 mai sur les chaussées réservoir
 - Forum national 28/29 juin
 - Point sur la démarche SDGEP avec CAPSO

Avis

- Avis sur plan de gestion dragage canal de Neufossé
- Avis sur le dossier d'autorisation temporaire de l'Association des Irrigants du Pas de Calais
- Avis AFAF Mentque Norbecourt
- Avis ouvrages et bassins de rétention sur la commune de Blendecques

2. Mise en œuvre du SAGE

a. Programme « ressource en eau »

Suite aux résultats de l'étude hydrobiologique, une réunion a eu lieu le 30/01 avec les partenaires pour prendre position sur la démarche à engager.

Une note de gestion a été rédigée par le SED et Noreade pour proposer des seuils de suivis argumentés. Cette note n'a pas été présentée aux partenaires du territoire. Elle devra être reprise pour le lancement des démarches règlementaires.

Cette réunion a abouti au lancement de l'étude technico-économique menée par le BE Aquatec et le cabinet juridique Vivaldi. Réunion de lancement le 28/02/17.

Réunion du Cotech le 12/06 : proposition de scénarii de tracé et réflexion sur la gouvernance
2 suivis de terrains au courant de l'été pour valider les scénarii

Réunion finale le 21/11 : pas de prise de position ferme des partenaires sur les choix de tracé, de volume et de gouvernance.

Un COPIL doit être organisé en 2018 avec les présidents des structures pour finaliser l'étude et l'implication de la CLE sur ce projet. Un bilan global des études engagées sur la ressource en eau devra être fait en CLE également suite au COPIL.

Concernant les suivis hydrologiques menés par Otech, le marché initial a été finalisé fin 2017.

Il a été validé la nécessité de poursuivre les suivis dans l'attente d'une visibilité sur les démarches de prélèvements futurs. Une commande a été passée avec le BE Otech pour poursuivre les suivis des 5 limnimètres sur l'Aa, sous MO SmageAa.

b. Etude de la qualité de l'eau du marais audomarois

La connaissance de la qualité du marais audomarois est un enjeu important au vu de sa richesse et des pressions qui s'y exercent. Beaucoup de ressentis existent mais il n'y a pas de réponses scientifiques et objectives globales. Ceci est dû à la complexité du milieu qualifié de boîte noire et à l'absence de protocoles existants sur les milieux stagnants et en particulier les secteurs de marais. Suite aux réunions du groupe de travail fin 2016, le marché a été passé au 1^{er} trimestre 2017. Le prestataire retenu est le BE Amodiag associé au laboratoire CARSO

Réunion de lancement le 22/05 et 1ers prélèvements en juin 2017 (Participation à 2 journées prélèvements en juin et septembre)

Une présentation a été faite au conseil scientifique de la réserve de biosphère.

Un travail est en cours pour la mise en forme des données via la création d'une base de données access par un groupe d'étudiants de l'ISA : finalisation pour mars 2018.

Cette étude s'inclue dans une démarche globale sur le territoire. Un rapprochement est fait avec les études portées par le CBNBL et la FDAAPPMA. L'objectif est de pouvoir coupler les suivis physico-chimiques, botaniques et piscicoles afin d'avoir une vue d'ensemble de la qualité du marais audomarois.

Dans cette optique il a été convenu de travailler sur la définition des enjeux/pression pour mettre en perspective les différents résultats.

c. Délimitation des Zones à enjeux environnementales.

L'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'ANC et le SDAGE mettent en avant la possibilité de délimiter des zones à enjeu environnemental qui d'après les textes doivent justifier d'un impact « avéré » de l'assainissement sur l'environnement.

La CLE a continué à établir sa stratégie sur la thématique des ZEE au cours de ce semestre, principalement pour la collecte des données auprès des SPANC et pour optimiser leur exploitation. Une réflexion sur la méthodologie de travail a eu lieu avec les services de l'Agence de l'Eau. Une priorisation des zones a été privilégiée : le travail se focalisera sur les têtes de bassin versant en y adaptant la méthodologie développée par le SAGE de la Sambre. Des rencontres ont eu lieu avec les services SPANC de la CAPSO et de la CCHPM. Une démarche a été engagée auprès du SIDEALF mais en attente des résultats réalisés par Suez.

En parallèle participation aux réunions sur l'ANC de l'AEAP du 10/03 et au GT ANC le 15/06

Dans le cadre de la convention avec l'AEAP ce sujet sera repris sur l'année 2018.

3. Fonctionnement de la CLE

Réunion de CLE le 15/05/17 :

Ordre du jour :

1. Point d'avancement de l'étude ressource en eau
2. Programmation de l'étude sur la qualité de l'eau du marais audomarois.
3. Présentation de la carte thermoformée du bassin versant
4. Bilan de l'animation 2016
5. Présentation de la Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau

Une journée d'échange technique avec l'USAN a été organisée en septembre 2017.

Participation à la journée à destination des animateurs SAGE en novembre 17 : présentation de la démarche SOCLE engagée par le SmageAa

Tableau de bord :

Un travail a été engagé pour retravailler le tableau de bord du SAGE et ses indicateurs.

Les données jusque 2015 ont été récupérées et compilées. La finalisation du TDB est prévue courant 2018

Le bilan d'animation 2017 sera présenté en CLE ainsi que le bilan d'activité du SmageAa, structure de mise en œuvre du SAGE.

4. Communication

Une démarche a été engagée pour l'organisation de la Journée Mondiale de l'Eau avec AUDSO, CAPSO et PNRCMO par la création d'une carte thermoformée du territoire. Cette carte a été distribuée à toutes les communes du territoire ainsi qu'à une partie des écoles primaires et collèges.

Mise à jour du site internet SmageAa et vous

Participation à la Web conférence gest'eau sur les outils de communication (21 mars)

Pédagogie :

Intégration de l'animation pédagogique de la Maison du Papier au sein du SmageAa.

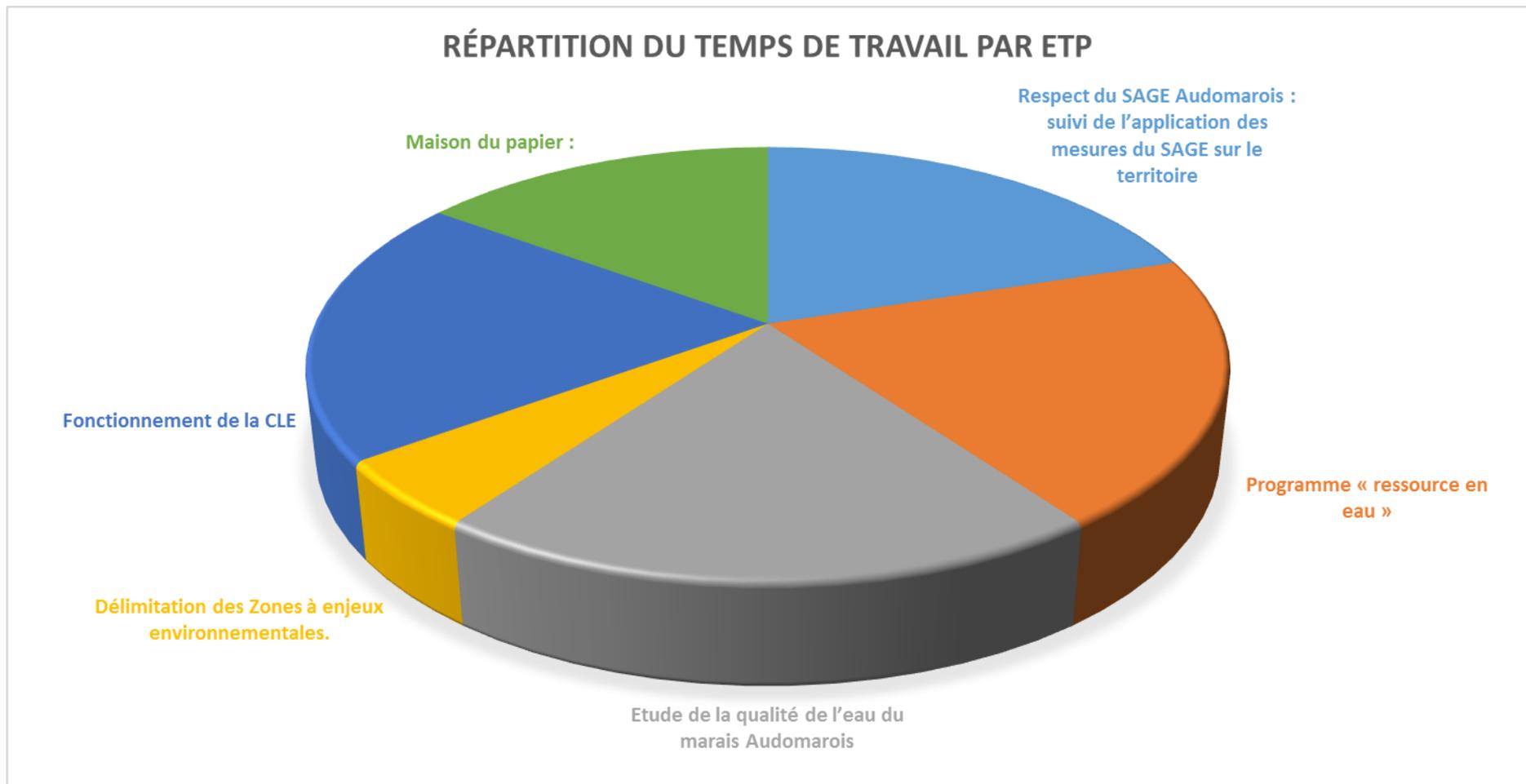
Travail sur communication (conférence de presse, catalogue, flyers, site internet, info auprès des scolaires..)

Demande d'IME et APAHD.

Travail interne pour développer des animations plus spécifiques sur le domaine du SAGE. 1ere sur inondation prévue pour 1er semestre 2018.

Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE de l'Audomarois sur la période 2017 :

Le temps de travail de l'animatrice de la CLE s'est réparti approximativement pour la période 2017 de la manière suivante :



Conclusion

La Commission Locale de l'Eau a atteint son objectif pour la finalisation des études sur la ressource en eau et sur le lancement de l'étude qualité de l'eau du marais.

Les objectifs pour l'année 2018 sont :

- Suivi de l'étude de connaissance de la qualité de l'eau du marais et réflexions sur les enjeux/pressions ;
- Poursuite du travail de délimitation des zones à enjeu environnemental de l'assainissement non collectif en partenariat avec les SPANC